

# Partie 1 – Les financiers... une appellation commode

## Titre I – Les établissements de crédit..... 33

### Chapitre préliminaire – Les groupes d'établissements ...35

Diversité des regroupements bancaires :

Conglomérats, compagnies financières et groupes bancaires

Intérêt de l'identification des regroupements bancaires :

Comptabilité, contrôle, stabilité financière du regroupe

### Chapitre 1 – Les banques.....39

#### Section 1 – Les règles relatives à toutes les banques .....40

§ 1 – Les opérations de banque.....40

A – La définition des opérations de banque.....42

B – La sanction de la violation de l'exclusivité bancaire.....43

§ 2 – L'acquisition du statut de banque.....44

A – Les conditions relatives à l'agrément .....44

B – Les décisions relatives à l'agrément .....48

I – L'agrément donné

II – Le refus d'agrément

§ 3 – La perte du statut de banque.....44

A – Les cas de perte du statut de banque .....44

I – Le retrait demandé

II – Le retrait d'office

III – La radiation avec liquidation

B – Les recours .....52

#### Section 2 – Les formes et règles propres à certaines banques

##### Sous-section 1 – Les caisses de crédit municipal (CCM)

##### Sous-section 2 – Les banques mutualistes ou coopératives (BCM)

§ 1 – Organisation sociale des banques coopératives et mutualistes

A – Distinctions et significations de ces formes sociales...

B – Liste légale des banques coopératives ou mutualistes.

I – Les Banques populaires II – Le Crédit agricole

III – Le Crédit mutuel IV – Le Crédit mutuel agricole et rural

V – Le Crédit mutuel maritime VI – Les Caisses d'épargne

§ 2 – Affiliation à un organe central .....

##### Sous-section 3 – Les sociétés de crédit différé (SCD)....70

## Chapitre 2 – Les établissements de crédit spécialisés ..... 71

Section 1 – Les sociétés de crédit foncier (SCF) .....

Section 2 – Les sociétés de financement de l’habitat (SFH) .....

Section 3 – L’Agence française de développement (AFD) .....

## Chapitre 3 – Les établissements spéciaux ..... 73

Section 1 – Les sociétés de financement (SF) .....

§ 1 – Statut général.....

§ 2 – Statuts spéciaux.....

A – Les sociétés de crédit-bail (SCB)

B – Les sociétés de caution mutuelle (SCM)

Section 2 – Les établissements de monnaie électronique (EME) .....

## Chapitre 4 – Les établissements assimilés ..... 75

Section 1 – La Caisse des dépôts et consignations (CDC) .....

Section 2 – La Poste et la Banque postale (BP) .....

Section 3 – La Banque publique d’investissement (BPI) .....

## Titre II – Les entreprises financières ..... 81

### Chapitre 1 – Les prestataires..... 83

Section 1 – Les établissements de paiement (EP).....

Section 2 – Les entreprises d’assurance (EA).....

Section 3 – Les professionnels des services d’investissement .....

§ 1 – Les prestataires de services d’investissement (PSI) .....

A – Les entités qualifiées PSI.....

*Rappels* : I. Les banques agréées PSI

II. Les entités légalement autorisées (CDC, EA)

*Les purs PSI* : III. Les entreprises d’investissement (EI)

IV. Les sociétés de gestion de portefeuille (SGP)

B – L’exercice des métiers du titre .....

§ 2 – Les prestataires en matière d’investissement .....

A – Les conseillers en investissements financiers (CIF)

B – Les teneurs de comptes d’instruments financiers

Section 4 – Les intermédiaires.....

§ 1 – Intermédiaires en biens divers .....

§ 2 – Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement 97

## Chapitre 2 – Les participants ..... 105

*Ils sont variablement des « financiers »...*

### Section 1 – Les contreparties..... 106

#### Sous-section 1 – Les émetteurs ..... 106

§ 1 – Le cercle des émetteurs

§ 2 – L'énumération des émetteurs (SA, Etats, Coll....)

#### Sous-section 2 – Les investisseurs ..... 110

§ 1 – L'investisseur, une question économique..... 110

§ 2 – L'investisseur, une question juridique..... 112

A – Emergence de l'investisseur

B – Définitions positive de l'investisseur

I – Les investisseurs non-professionnels

a) L'investisseur non-professionnel ordinaire

b) L'investisseur averti

II – Les investisseurs professionnels ou assimilés ..... 109

a) L'investisseur professionnel

b) L'investisseur dit « contrepartie éligible »

c) Les investisseurs qualifiés et investisseurs en cercle restreint

d) Les investisseurs étrangers

### Section 2 – Les animateurs ..... 117

§ 1 – Les analystes ..... 117

A – Les agences de notation

B – Les analystes publiant des recommandations

§ 2 – Les journalistes..... 123

§ 3 – Les médiateurs ..... 126